



Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 20 AU 26 JUILLET 2014

IMPOSITION DE QUOTAS DE BILLETS D'INFRACTION

La présidente de la Régie Richelieu-Saint-Laurent parle plutôt «d'objectifs»

V.G. Mairesse de Beloeil et présidente de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent, Diane Lavoie refuse de parler de quotas imposés à ses policiers. Selon elle, il s'agit simplement d'un objectif minimal facile à atteindre pour tous les policiers qui font correctement leur travail. Cette mesure ne vise pas à remettre plus de contraventions, mais bien à pousser certains policiers à faire leur travail.

Rappelons que la Fraternité des policiers de la Régie a dénoncé récemment l'imposition de quotas de billets d'infraction.

«Nous avons essayé de toutes les

façons possibles d'avoir leur aide [les policiers], mais le message ne passe pas. Il faut leur donner des chiffres pour qu'ils comprennent qu'ils ont un travail à faire. Ce ne sont pas tous les policiers qui sont visés par cette directive, mais certains que l'on veut cibler pour que nos citoyens soient plus en sécurité dans nos rues. Le problème est que, dans certains secteurs, les policiers ne collaborent pas. Nous devons réagir envers les gens qui ne font pas leur travail», dit-elle.

Concernant l'opinion publique, Mme Lavoie pense que les conducteurs vont comprendre qu'ils ne sont pas visés par ces mesures et que ces directives serviront à assurer leur sécurité, et non pas à renflouer les coffres de la Régie de police.



Diane Lavoie, mairesse de Beloeil et présidente de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent.

PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

BRUIT ET ACTIVITÉS NOCTURNES Saint-Amable prend des mesures contre un propriétaire récalcitrant

La Municipalité de Saint-Amable a confié un mandat à ses procureurs d'entreprendre des procédures judiciaires contre un propriétaire de terrain et son occupant, lors de la dernière assemblée publique du conseil municipal.

GENEVÈVE GIRARD

genevieve.girard@tc.tc

Une occupation non-conforme du terrain à des fins d'entreposage est à l'origine de cette démarche.

Le terrain, situé dans le secteur urbanisé, à la limite de propriétés résidentielles, est en majeure partie voué au développement résidentiel alors qu'une petite partie est prévue pour des activités industrielles légères.

Au cours des derniers mois, la Municipalité a constaté que l'occupation non-conforme prenait de l'ampleur. Des plaintes de voisins font état d'activités nocturnes, de bruits et de déplacements de camions.

Malgré les appels à la collaboration et les avis répétés auprès de l'occupant et du propriétaire fautifs, ceux-ci les ont ignorés et ont poursuivi leurs activités, a expliqué Frédéric Neault, directeur du Service de l'urbanisme de la municipalité.

«Cette absence de collaboration implique l'instauration de démarches plus sévères qui auront comme finalité, nous le souhaitons, de régulariser une situation qui, si nous la laissons faire, causerait un sérieux préjudice autant aux voisins directs qu'à l'ensemble de la communauté amablienne», a ajouté le directeur.



Six défibrillateurs automatisés sont disponibles dans des gymnases d'écoles primaires à Sainte-Julie. PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

SAINTE-JULIE

Des défibrillateurs à la portée de tous

Six défibrillateurs sont désormais accessibles à tous dans les gymnases d'écoles primaires de la Commission scolaire des Patriotes où la Ville de Sainte-Julie dispense des activités sportives.

GENEVÈVE GIRARD

genevieve.girard@tc.tc

En 2012, Sainte-Julie dotait six édifices et parcs municipaux, incluant le gymnase de l'école secondaire du Grand-Coteau, de défibrillateurs automatisés qui peuvent être utilisés par quiconque et ne nécessitent aucune formation.

L'ajout d'autres appareils dans des écoles primaires et au parc Desrochers a été fait en mai pour renforcer la sécurité des résidents qui fréquentent les plateaux sportifs et les gymnases des écoles du Grand-Chêne, Arc-en-Ciel, Aux-Quatre-Vents, Le Rucher, du Moulin et du Tourne-Vent.



Ville de Sainte-Julie

L'hôtel de ville est situé au 1580, chemin du Fer-à-Cheval.
Pour nous joindre
Par téléphone : 450 922-7111
Par courriel : clientele@ville.sainte-julie.qc.ca
Internet : ville.sainte-julie.qc.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SOLLICITATION

L'entreprise Chauffage au bois Montérégie est autorisée à solliciter de porte-à-porte jusqu'au 3 septembre 2014. **Toutefois, vous n'êtes pas tenus de faire affaire avec cette compagnie pour le ramonage de votre cheminée.**

LA MAISON DES JEUNES NE SOLLICITE PAS DE PORTE EN PORTE

Des jeunes frappent aux portes pour vendre du chocolat pour soi-disant recueillir des fonds pour la Maison des Jeunes de Sainte-Julie. Or, sachez que l'organisme ne tient pas ce genre de campagne de financement.

PERMIS DE LA VILLE

La Ville vous rappelle que toute entreprise ou tout organisme qui désire solliciter à Sainte-Julie doit détenir un permis de la Ville. Si un colporteur se présente à votre porte et qu'il ne possède pas de permis de la Ville, n'hésitez pas à téléphoner à la Régie de police au 450 536-3333.

VITESSE MAXIMALE PERMISE SUR LE CHEMIN DU GOLF ET LA RUE CHARLEBOIS
À la suite de l'entrée en vigueur du règlement numéro 1084-3 modifiant le règlement numéro 1084 fixant les limites de vitesse permises sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie, la vitesse est maintenant fixée à 40 km/h sur le chemin du Golf et à 70 km/h partout sur la rue Charlebois.

HERBE À POUX : AGISSONS SUR-LE-CHAMP!
Saviez-vous que 17,5 % de la population québécoise est allergique au pollen de l'herbe à poux?

En vertu du règlement numéro 964, tout propriétaire est tenu de laisser son terrain libre d'herbe à poux en fleurs. Contrairement à l'herbe à puces, vous pouvez y toucher sans aucun risque. Il suffit donc de l'arracher.

Vous aimeriez savoir à quoi ressemble cette plante. Des spécimens sont en démonstration à l'hôtel de ville et à la bibliothèque.

TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE

Nous vous rappelons que le règlement municipal oblige tout propriétaire de chien à tenir son animal en laisse dans les lieux publics. Vous aimeriez que votre fidèle compagnon puisse courir à son aise et s'amuser? Pourquoi ne pas visiter le parc canin? Il est situé au 2125, rue Darwin (à proximité du Centre de formation professionnelle).

Renseignements : 450 922-7111

VENTES-DÉBARRAS LES 16 ET 17 AOÛT

Vous pouvez tenir une vente-débarras, communément appelée vente de garage, les 16 et 17 août, de 8 h à 17 h. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, mais si vous le faites, votre adresse sera publicisée sur le site Internet de la Ville à partir du 15 août. Inscription par courriel à clientele@ville.sainte-julie.qc.ca ou par téléphone au 450 922-7111. Pour connaître la réglementation, consultez le www.ville.sainte-julie.qc.ca/ventesdebarras.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS — RELÂCHE
Il n'y aura pas de collecte des résidus verts le 28 juillet. Retour aux collectes hebdomadaires à compter du 4 août.

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

CINÉMA POUR TOUS À LA PENTE À GLISSER

Le film d'animation *M. Peabody et Sherman - Les voyages dans le temps* sera présenté à la tombée du jour le mardi 29 juillet. La Coopérative jeunesse de services tient un kiosque où vous pouvez acheter brevages et friandises.

Reporté à lendemain en cas de pluie. S'il pleut également le mercredi, la projection sera alors annulée. En cas de température incertaine, composez le 450 922-4636 pour savoir si le film sera présenté.

PROCHAIN CONCERT EN PLEIN AIR

Le prochain concert en plein air mettra en vedette le Julievillois de naissance Fred Labrie le mercredi 30 juillet sur le parvis de l'église. Il vous présentera son univers musical poétique, festif, authentique et chaleureux.

C'est gratuit. Rendez-vous à 19 h avec vos chaises. S'il pleut, le concert aura lieu à l'intérieur de l'église.

INVITATION AUX JEUNES À BRICOLER, INVENTER, INNOVER!

Viens bricoler avec des animatrices de la bibliothèque les mardis ou vendredis (au choix du participant) de 13 h 30 à 14 h 30 jusqu'au 12 août. L'activité a lieu à la bibliothèque et s'adresse aux membres. Inscription requise au comptoir de l'aide au lecteur. Âge : de maternelle complétée jusqu'à la 4^e année.

HEURE DU CONTE DANS LE PARC

Assistez à une heure du conte dans le parc les mercredis à 10 h pour les 3 à 5 ans et à 11 h pour les 6 à 8 ans. Aucune inscription requise.

Parc Edmour-J.-Harvey 23 juillet et 6 août
Parc Jules-Choquet 30 juillet

En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain.

La Farandole: les élèves transférés au Cœur-des-Monts

FL.C. La Commission scolaire des Patriotes (CSP) a choisi l'école au Cœur-des-Monts, à Belœil, pour accueillir les élèves et le personnel de l'école primaire mcmastravillois La Farandole. La décision a été prise mardi dernier, quelques jours après le violent incendie criminel qui a ravagé le pavillon Les porteurs d'espoir. Les 167 élèves inscrits de la préscolaire à la 2^e année seront ainsi regroupés au même endroit pour l'année 2014-2015. Située sur la rue Paul-Perrault, l'école au Cœur-des-Monts a ouvert ses portes en août 2012. Elle compte 24 classes.

La CSP et les deux écoles concernées disent multiplier les démarches «afin de réduire au minimum les inconvénients résultant» du sinistre.



PHOTO TC MEDIA - PIERRE CHAPLEAU

Maison des Quatre Fenêtres: une demande pour ouvrir sept jours sur sept

Des jeunes souhaitent que la Maison des jeunes des Quatre Fenêtres à Belœil soit ouverte sept jours sur sept ou quelques heures supplémentaires. Pour ce faire, ils aimeraient que la Ville apporte un soutien financier à l'organisme. Ils ont fait part de leur demande au conseil municipal, le 30 juin dernier. Selon eux, étant donné que les problèmes existent aussi le lundi et le mardi, il est important que les ados puissent avoir accès à un endroit où ils obtiendront de l'aide et pourront aussi s'amuser. Actuellement, la maison est accessible du mercredi au dimanche. La mairesse Diane Lavoie a dit prendre en considération la demande.

OÙ VONT VOS TAXES?

66 340 \$

Réfection du toit de l'aréna André-Saint-Laurent

La Ville de Belœil a octroyé un contrat de 66 340,58 \$ à la firme Toitures Couture & Associés pour la réfection partielle de la toiture de l'aréna André-Saint-Laurent.

200 000 \$

Construction d'une piste cyclable

La Ville de Belœil investira 200 000 \$ pour l'aménagement d'une piste cyclable dans le nouveau quartier Les Bourgs de la Capitale. La piste sera construite dans la zone tampon et en bordure du ruisseau des Trente.

630 260 \$

Éclairage au parc Victor-Brillon

Belœil a octroyé un contrat de 60 260,81 \$ à la firme Construction DJL

pour fournir et construire l'éclairage des plateaux sportifs au parc Victor-Brillon.

688 872 \$

Réfection de rues

La Ville de Belœil a octroyé un contrat de 688 872,47 \$ pour des travaux de réfection et de pavage (couches de finition) sur certaines rues: Montsabrè, Sainte-Maria-Goretti, Brillon et Honoré-Mercier.

64 271 \$

Construction d'un égout pluvial

La firme Les Consultants S.M. a obtenu un contrat de 64 271,03 \$ pour la construction d'un égout pluvial sur la rue de l'Industrie, à Belœil. Elle est mandatée d'élaborer les plans et devis ainsi que de surveiller des travaux de construction. La valeur totale du projet s'élève à 1,4 M \$, un montant qui sera payé par les riverains du secteur.



Marché PUBLIC

VIEUX-BELOEIL

TOUS LES DIMANCHES
DU 6 JUILLET AU 28 SEPTEMBRE

DE 10H À 15H

Philippe et Maxime
Ferme la Bourrasque

AU CŒUR DU VILLAGE - AUX SAVEURS DE LA TERRE
 CANNEBERGES LECLERC - CHAMPIGNONS MAISON
 FERME COLETTE PELLERIN ET MICHEL PHANEUF
 FERME LA BOURRASQUE
 FROMAGERIE DES CANTONS
 LA FEMME ET LE BOULANGER
 FERME DENISE LANGLOIS ET GAËTAN FRÉCHETTE
 JARDIN ÉLIPIÉRO - CLOS MONT-SAINT-HILAIRE
 MIELLERIE BÉRUBÉ - L'OR DE L'ITALIE
 ÉCO-MARCHÉ - TRAITEUR LE GRAIN D'SEL

VILLE DE
Belœil

PHOTO: BEL101335